
Adresse de la société populaire et du conseil général de La Carneille à la Convention nationale, lors de la séance du 28 brumaire an III (18 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire et du conseil général de La Carneille à la Convention nationale, lors de la séance du 28 brumaire an III (18 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 350-351;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18312_t1_0350_0000_8

Fichier pdf généré le 04/10/2019

d'hommes qui étrangers à la vertu plébéienne en imposaient au peuple abusé par des dehors trompeurs d'un dévouement rien moins qu'intéressé, par une exaltation de principes sanguinaires, par des discours qui distillaient le poison sous le miel de la basse flagornerie, en ne rappelant au peuple que ses droits et en ne lui parlant jamais de ses devoirs il a fait rentrer dans leur premier élément, le néant, ces hommes dont les vociférations accusaient sans cesse la marche mesurée du gouvernement révolutionnaire dont l'ambition voulait s'arroger jusqu'au privilège exclusif du patriotisme; Boisset enfin a fixé son choix sur les citoyens simples et modestes dans les errements de leur vie, sur les hommes de bien pour conserver dans les fonctions publiques ceux que l'opinion impartiale et désintéressée se toujours distinguer; il n'a fait descendre des places que ceux qui les avaient déshonorées par l'arbitraire où l'incapacité, en distinguant les citoyens donc le constant dévouement à la chose publique honore le repos qu'ils ont mérité. Il a rempli notre vœu le plus cher en rétablissant parmi nous l'union de la paix jaloux aussi de conserver la jouissance de ces bienfaits inappréciables, nous soutiendrons son ouvrage par l'énergie de nos principes, par notre dévouement à la chose publique et par notre réunion à la Convention nationale qui sera toujours notre boussole et notre point de ralliement. Pénétrés de ce sentiment nous ne cesserons de répéter *Vive la République, vive la Convention nationale.*

ZOUHERAT, *président*, J. MONT, *secrétaire*
et 53 autres signatures.

a'

[*La société populaire de Congy à la Convention nationale, le 23 brumaire an III*] (32)

Citoyens Représentans,

Votre adresse au peuple français est un chef d'oeuvre. Dans notre petite commune composée de cultivateurs, vrais sans culottes, et qui tous sont membres de la société populaire, elle a été lui au milieu des applaudissemens; on en a répété plusieurs fois la lecture, et plus elle est entendue plus elle est applaudie.

La justice, que vous avez mise à l'ordre du jour, fera plus trembler les aristocrates, que la terreur; ils sont tous désarmés.

Restés à votre poste, jusqu'à ce que nos ennemis soient vaincus tant au dehors qu'au dedans, nous jurons de livrer aux uns et aux autres une guerre à mort, en suivant toujours les principes de justice que vous avez consacrés.

Nous joignons à la présente une somme de cent soixante trois livres neuf sols pour la construction d'un vaisseau qui doit terrasser la fière albion.

En séance à Congy le vingt trois brumaire l'an troisième de la République une et indivisible et impérissable, et ont tous les sociétaires qui savent signer, signé.

LE CHOYLEY, *président*, DELBEUF, *secrétaire*,
BARDALE, *agent national*, BARDIE, *trésorier*
et 20 autres signatures.

b'

[*La société populaire de Saliès à la Convention nationale, s. d.*] (33)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Citoyens Représentans,

Nous respirons enfin l'air pur de la liberté, après avoir écrasé les scélérats qui osèrent tenter de ravir au peuple français ses droits et son indépendance, vous sentites le besoin d'aneantir la tyrannie; c'est ce que vous venés de faire en consacrant, dans votre proclamation au peuple français, des vérités éternelles et des leçons sublimes sur lesquelles doit reposer la félicité publique; en même tems que vous éclairés l'homme sur la dignité de ses droits, vous lui indiqués les moyens surs de les conserver; en instruisant le citoyen de l'étendue de ses devoirs, vous lui apprenés comment il doit s'en acquiter; c'est un triomphe décisif que vous avés menagé à la liberté et à l'égalité; en leur donnant la vertu pour appui, pour garant la justice vous avés fixé leur stabilité, par l'appel que vous faites à la raison contre les suggestions perfides vous établissés leur garantie en annonçant le maintien du gouvernement révolutionnaire dans son intégrité, vous confondés leurs ennemis, les voila donc imperissables, grâces immortelles vous soient rendues.

Vive la République, une, indivisible et démocratique. Vive la Convention nationale, vivent les défenseurs des droits sacrés du peuple.

Suivent 24 signatures.

c'

[*La société populaire et le conseil général de La Carneille à la Convention nationale, s. d.*] (34)

Liberté, Égalité, la République ou la mort.

Représentans du peuple,

Elles sont donc réelement à l'ordre du jour la justice et la probité, bases essentielles d'un gouvernement démocratique...! il a donc enfin cessé ce système de tyrannie et d'oppression sous

(32) C 326, pl. 1421, p. 14.

(33) C 326, pl. 1421, p. 23.

(34) C 326, pl. 1421, p. 13.

lequel gémissaient depuis quinze mois les amants de la liberté et de l'égalité, tandis que des insectes dévoreroient la substance du peuple... tandis que des *tigres* s'abreuvaient, s'abreuvaient du sang des patriotes...!

Hommage éternel aux principes que la représentation nationale a proclamés dans son adresse au peuple français dans sa séance du 18 de ce mois... Guerre à mort à tout individu, à toute association qui oserait y porter atteinte...! Périssent le dernier des hommes dignes de la liberté plutôt que de voir relévé le trône et la tyrannie...!

Tenez, Représentans, d'une main ferme et hardie les rênes du gouvernement révolutionnaire... Lui seul peut assurer la République par la centralité des pouvoirs et la célérité des mesures de sûreté intérieure et extérieure.

Abbattez d'un seul coup les partisans et les continuateurs de l'exécrable Robespierre... Les hommes probes (et c'est la grande majorité du peuple) sont debout pour faire exécuter la loi.

Nous professons, depuis 1789, que l'homme libre ne dépend que de sa conscience et de la loi... nous l'avions même inséré dans nos cahiers *dits de doléances* et malgré l'effusion du sang de milliers de républicains, la terreur ne nous a point laissé dégrader les principes que la Convention nationale vient de rappeler au peuple français.

Récévez, Représentans, le serment que nous réitérons de ne reconnaître d'autre maître que la loi, d'autre point de ralliement que la Convention et que notre dernier cri sera Vive la République.

Suivent 15 signatures.

d'

[*La société populaire régénérée de Langon à la Convention nationale, le 1^{er} brumaire an III*] (35)

Liberté, Égalité ou la mort.

Citoyens Représentants.

Votre adresse aux français à été entendue de tout le monde; les bons citoyens ont tréssailli de joie; les méchants ont fremi de rage, voyant que leur règne, est passé, et que la République est infailliblement sauvée si la Convention reste unie.

La mort de Robespierre et de ses complices a rétabli l'équilibre; il étoit impossible en effet, que la République fut une et indivisible, tant que la représentation nationale auroit été divisée.

Le bonheur et la gloire de la nation doivent nécessairement émaner du centre commun, vous seuls, citoyens représentants, pouvez ramener sur la terre la justice et la prospérité.

Les hommes de sang ont abusé de la méfiance, méfions nous des méchants.

Récévez nos actions de grace, citoyens représentants, vous avez rendu à la probité l'énergie et le courage qui lui étoient nécessaires pour défendre la République; vous avez multiplié nos forces et ajouté beaucoup à notre reconnaissance.

L'univers saura que la vertu s'épure dans le malheur.

Salut et fraternité.

Les membres composant la société régénérée de Langon.

Suivent 45 signatures.

e'

[*Les citoyens amis de la liberté et de l'égalité réunis en société populaire à Laon, à la Convention nationale, s. d.*] (36)

Des scélérats ambitieux avoient organisé le crime et mis la terreur à l'ordre du jour, ces armes sont nécessaires aux tyrans pour asservir le peuple et usurper sa souveraineté; mais pour des législateurs qui veulent le règne de la justice et qui respirent l'amour de l'humanité, ces armes sont inutiles, la reconnaissance nationale leur suffit.

L'adresse au peuple français ou vous avez développé les principes à toujours été entendue avec de vifs applaudissemens par la société républicaine de Laon, un concours nombreux de citoyens présens à ses séances a partagé son enthousiasme.

Cet assentiment général doit être la plus douce récompense de vos pénibles travaux, continuez les donc avec le même courage jusqu'à ce que vous ayez affermi la République et contraint les ennemis à la reconnaître et à la respecter, mais n'oubliez pas que vos travaux seront imparfaits si vous ne donnez une attention particulière à la morale publique.

Les intriguans qui ont parcouru la scène de la révolution connoissoient bien les pernicieux effets de la dégradation des mœurs; leurs *[illisible]* de ce genre ne sont que trop constans et la célébrité qu'ils se sont acquise n'en est peut être que le dangereux résultat.

Citoyens Législateurs, vous avez bien mérité de la patrie en écrasant le monstre de la tyrannie, frappez avec la même énergie celui de l'immoralité qui s'oppose encore au bonheur d'un grand peuple. Vous acquerrerez de nouveaux droits à sa reconnaissance, en épurant ses mœurs et lui donnant à la fois l'exemple et la leçon.

Après vous avoir témoigné leur gratitude pour votre adresse au peuple français, les républicains soussignés s'empressent de vous offrir une nouvelle preuve de leur soumission à vos décrets, en se conformant à celui du 25 vendémiaire sur la police des sociétés populaires.

Suivent 60 signatures.